

publique. Mais je suis décidé à en appeler de ces deux injustices tant qu'il me restera un souffle de vie et que je n'aurai pas épuisé toutes les juridictions de mon pays.

— Vous voulez un procès ? demanda M. Daverny, dissimulant assez mal la peine que lui causait cette menace.

— Un procès, dix procès, peu m'importe ! On n'aime pas en France les voleurs d'héritage, surtout quand leurs manœuvres s'exercent au détriment des droits sacrés de la famille.

— Si vous continuez sur ce ton, jeune homme, repartit Marcel avec un air de dignité qui imposa malgré lui au dissipateur, je vous rappellerai que je suis ici chez moi, et je vous intimerai l'ordre d'en sortir.

— Pensez-vous donc que le calme me soit bien facile ?

— Je pense que dans aucune circonstance un homme bien élevé ne s'oublie jusqu'aux injures. Abrégeons donc cet entretien, et s'il vous reste quelque chose à me dire, soyez bref, et surtout digne dans vos paroles.

— Par une clause de son testament, clause que je bénis, mon cher oncle exige que le futur de M^{lle} Daverny prenne le nom de Chaudmonpré ; or ce nom est aussi le mien, et, moi vivant, aucun étranger ne le portera.